



Bulletin d'adhésion au Mouvement pour le développement des villes Sous-préfectures

À retourner au siège de l'association : Fabien Verdier 9, rue de Varize 28200 Châteaudun

Pour la commune et/ou Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI)

MONTANT DE LA COTISATION

Le montant de la cotisation est fixé
à 0,09 euros par habitant par an.

INFORMATIONS

Mouvement pour le développement
des villes Sous-préfectures
(et/ou ville de centralité)
Les 235 villes de demain
9, rue de Varize
28200 Châteaudun

Date :
Signature :

COMMUNE et/ou EPCI et/ou ville de centralité :

.....

ADRESSE POSTALE :

CODE POSTAL :

TÉL. :

ADRESSE MAIL :

NOMBRE D'HABITANTS :

NOM ET PRÉNOM DU MAIRE :

ADRESSE MAIL :

TÉL. PORTABLE :

**Il y a 235 villes Sous-préfectures en France.*

@ : developperlessousprefectures@gmail.com



Bulletin d'adhésion au Mouvement pour le développement des villes Sous-préfectures

À retourner au siège de l'association : Fabien Verdier 9, rue de Varize 28200 Châteaudun

Pour les personnes physiques

NOM et PRÉNOM :

ADRESSE POSTALE :

CODE POSTAL :

TÉL. PORTABLE :

ADRESSE MAIL :

PROFESSION :

Il y a 235 villes Sous-préfectures en France.

@ : developperlessousprefectures@gmail.com

MONTANT DE LA COTISATION

50 € par an

INFORMATIONS

Mouvement pour le développement
des villes Sous-préfectures

(et/ou ville de centralité)

Les 235 villes de demain

9, rue de Varize

28200 Châteaudun

Date :

Signature :